



405, promenade des Anglais- BP 3087
06202 Nice Cedex03
tél. : 04 89 98 10 14 fax : 04 89 98 10 05

C/o COFHUAT
21 boulevard de Grenelle
75015 Paris
tél. : 01 40 40 70 83 fax : 01 40 40 70

Réponses au Livre Vert de la Commission RTE/T

Rédigées par

François LEBLOND, président de l'Association TGV Provence Côte d'Azur

Validées par

Généralitat de Catalunya,

Région Liguria,

Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Languedoc-Roussillon

Les différentes parties prenantes du projet ARCOMED, financé à 50% par la Communauté Européenne au cours des deux dernières années, se réjouissent des infléchissements envisagés par la Commission par rapport à la politique des RTE/T jusque là appliquée.

Les études, qui ont été présentées aux autorités de Bruxelles en Juin 2008, avaient pour objet de mettre en valeur la continuité géographique et la croissance démographique du Sud de l'Europe de Barcelone à Gènes et de souligner la faiblesse de l'offre de transport sur un territoire où se retrouvent chaque année une grande partie des Européens pour leurs vacances et où la croissance démographique est la plus forte de la Communauté Européenne.

Les RTE/T ne prennent pas en compte aujourd'hui ce sujet parce que l'approche actuelle par projets prioritaire, comme il est dit dans le Livre Vert, prend en compte les grands flux de trafic entre un point initial et un point final sans tenir compte suffisamment des besoins des espaces traversés.

Le chemin de fer le long de la façade méditerranéenne de l'Europe ne permet pas aujourd'hui les déplacements internationaux de longue distance des voyageurs dans des conditions de rapidité satisfaisantes, il en est de même de l'avion. Seule la route constitue le lien indispensable tant pour les voyageurs que pour les marchandises avec un réseau autoroutier pourtant largement saturé. La mer est, depuis quelques années, davantage utilisée pour le transport international de marchandises mais son usage contient des limites. De nouvelles infrastructures ferroviaires sont nécessaires tant pour des raisons de capacité que pour des raisons de vitesse.

Les études que nous avons réalisées ont reçu le soutien de toutes les régions traversées ainsi que des chambres de commerce, elles ont généré un langage commun et une communauté de travail entre les représentants de territoires situés dans trois pays. Elles répondent ainsi aux critiques de la Commission quant à l'excès de "nationalisme" qui caractérise la mise en oeuvre des dossiers RTE/T jusqu'ici. Ces études ont porté notamment sur l'analyse des obstacles techniques jusqu'ici rencontrés dans la mise en place d'une continuité ferroviaire internationale, elles ont souligné l'importance de la grande vitesse pour les voyageurs le long du littoral et le besoin de l'interconnexion et de sillons pour les marchandises.

Ces études s'inscrivent parfaitement dans les objectifs fixés par le Livre Vert, elles n'ont à aucun moment critiqué la notion de RTE/T tel qu'elle apparaît aujourd'hui sur les documents existants, elles ont en revanche fait apparaître les besoins présents et futurs des régions situées le long de la Méditerranée en souhaitant ardemment qu'elles soient prises en compte dans les analyses futures.

Les parties prenantes dans ARCOMED demandent que les dossiers qu'elles ont communiqués à Bruxelles, soient intégrés dans la démarche nouvelle annoncée. Elles se proposent, dans ce cadre,

www.lqvazur.net

d'approfondir les questions relatives au fret dans le cadre d'un ARCOMED 2 qui pourrait démarrer à l'automne prochain. Elles sont prêtes à participer à toute rencontre utile.

Pour illustrer ces observations nous vous adressons les principales conclusions de notre étude ARCOMED.

Annexe 1

Principales conclusions du Projet ARCOMED

L'ensemble des partenaires du projet transnational ARCOMED qui vise à activer la réalisation d'un axe ferroviaire de haute qualité et à grande capacité le long de l'Arc Méditerranéen entre Barcelone et Gènes, sont unanimes pour souhaiter qu'une prochaine mise à jour ou révision de RTE/T prenne en compte les conclusions de leurs travaux qui proposent qu'une connexion entre les axes prioritaires 3 et 24 entre Gènes et Nîmes soit reconnue comme un complément prioritaire dans une nouvelle logique de déplacement est/ouest.

Ceci permettra de prendre en compte

- une liaison ferroviaire entre les ports de Gènes, Marseille et Barcelone
- une liaison ferroviaire entre les aéroports de Gènes, Nice, Marseille et Barcelone
- une intégration au réseau européen de la Principauté de Monaco, pôle économique et touristique.

Cette nouvelle infrastructure évitera la saturation des réseaux qui conduira à la paralysie du développement économique de l'arc méditerranéen, elle permettra de compléter les systèmes d'infrastructures nationaux polarisés sur Paris, Madrid ou Milan par un système multipolaire pour l'Europe du Sud Ouest. L'arc méditerranéen est aujourd'hui un espace interface, l'axe ferroviaire ARCOMED Gènes / Barcelone est l'opportunité de créer véritablement cette zone d'intégration économique au niveau mondial en la dotant d'une dorsale ferroviaire à même d'assurer des liens modernes et performants nécessaires au développement durable des métropoles et des principales agglomérations qui la constituent dans un bassin de 16 millions d'habitants.

L'évolution prévisible des personnes et des biens sur l'arc méditerranéen de Gènes à Barcelone, liée à l'augmentation de la population, de la consommation conduit à la saturation des réseaux routiers et à l'augmentation des trafics portuaires et aéroportuaires, portes d'entrée dans la zone et l'espace économique de l'arc.

Cette demande de complément de révision s'inscrit dans le réseau global prioritaire actuel tant dans le cadre d'une approche par projet que par réseau multimodal impliquant les nœuds d'échanges de Gène, Marseille et Barcelone.

Pour l'ensemble des partenaires

Région Provence Alpes Côte d'Azur

Région Liguria

Généralitat de Catalunya

Région Languedoc-Roussillon

Association TGV Provence Côte d'Azur

Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Languedoc-Roussillon

Unioncamere Liguria

Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Provence Alpes Côte d'Azur

François Leblond, Président de l'association TGV PACA